



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité,
Bureau des collectivités locales et des élections**

Gap, le 06 MAI 2021

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°05-2021-05-0600002

Objet : Premier tour des élections départementales des 20 et 27 juin 2021 –
Cantons des Hautes-Alpes – liste des binômes de candidats ayant déposé leur candidature

**La préfète des Hautes-Alpes
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

VU le code électoral et notamment son article R.109-1 ;

VU le décret n° 2014-193 du 20 février 2014 portant délimitation des cantons dans les Hautes-Alpes ;

VU le décret n° 2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de Martinique ;

VU les déclarations de candidatures enregistrées à la préfecture du lundi 26 avril 2021 au mercredi 5 mai 2021 ;

VU le tirage au sort déterminant le rang pour l'attribution des emplacements d'affichage effectué en préfecture le 5 mai 2021 à 17 H 00 ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes ;

ARRÊTE

Article 1 :

La liste des binômes de candidats et leurs remplaçants pour les quinze cantons des Hautes-Alpes est arrêtée. Elle est décomposée dans les quinze annexes au présent arrêté correspondant à chaque canton pris dans l'ordre alphabétique.

L'ordre de la liste résulte du tirage au sort visé supra.

Article 2 :

Le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté. Les communes devront afficher cet arrêté et l'annexe concernant le canton dont elles font partie, aux emplacements habituels d'affichage. L'arrêté et l'annexe devront également être affichés dans tous les bureaux de vote et déposés sur la table de vote de chacune des communes.

La préfète,
Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général
de la préfecture des Hautes-Alpes

ANNEXE à l'arrêté n°05-2021-05-06 0000 2

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021
PREMIER TOUR

Canton	Binôme de candidats	Binôme de remplaçants
GUILLESTRE	Luc BIANCHINI	Jean-Luc LEMAITRE
	Dominique QUATRELIVRE	Françoise BOVIER
	Marcel CANNAT	Jean-Louis PONCET
	Valérie GARCIN-EYMEOD	Christine PORTEVIN
	Guillaume DEJY	Nassine HADJOUT
	Juliette LEVALLOIS	Marie-France PASCAL